



Par Chemins

Sommaire

Édito de la présidente

Actualités

Le salon du tourisme de Salbris et
la bourse d'échanges

Le Rando Challenge 2022

Rencontres

Christelle Bioré, directrice
adjointe de l'ADT 41

Infos

Enquête de satisfaction

Formation animateur

Conseils

La trousse d'urgence

Édito de la présidente

Édith ARNOULD

La nature s'est réveillée au printemps avec une douce température, quelquefois élevée. Avec les beaux jours, l'envie de prendre l'air renaît ; nous ne sommes pas les seuls, puisque lors d'un sondage en décembre 2021 (effectué par l'Union Sport et Cycle), 56% des plus de 18 ans déclaraient s'être baladés ou avoir randonnée au moins une fois au cours de l'année écoulée.

À l'issue de notre assemblée générale, le 29 janvier à Mont-près-Chambord, de nouveaux membres ont rejoint le COMITÉ DIRECTEUR (Claude ARNAUD, Nicole BIARD, Dominique COIGNET et Catherine PICHARD).

Lors du CODIR le 2 février, le bureau et les commissions ont été reconduits sauf les commissions "Formations" et "Tourisme et Communication". Gérard FAUVET en fin de mandat, n'a pas souhaité renouveler son poste de co-responsable de la commission Formations et Dominique COIGNET assure seule la responsabilité de la commission. Jean LAINE a laissé sa place de co-responsable de la commission Tourisme et Communication à Anne-Marie CANTIN. Nous remercions Gérard et Jean pour leur investissement et nous souhaitons à Dominique et Anne-Marie bonne continuation.

La co-présidente du Comité a participé aux assemblées générales de plusieurs clubs qui nous ont conviés, ainsi que régionale et nationale.

Mi-avril André RAYNAL donne sa démission de son poste de co-président pour raisons personnelles. Il souhaite cependant continuer à apporter sa contribution au fonctionnement du comité. Le COMITÉ DIRECTEUR accepte, il prend le poste de secrétaire général et Michel MILLET le poste secrétaire adjoint. Le CDRP41 est désormais présidé par Édith ARNOULD, le poste de vice-président est repris par les responsables des commissions Sentiers et itinéraires et Pratiques, Adhésions, Vie Associative.

Denis RICHARD, membre du comité directeur depuis 2 ans, est décédé mi-mars. Il avait permis de mettre à jour le règlement intérieur et a contribué par ses compétences professionnelles d'avocat à la rupture conventionnelle de François et à l'arrivée de Marie au poste d'agent de développement de la randonnée.

Un grand merci au travail des bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement du CDRP 41. **Venez nombreux nous rejoindre. Sans être élu vous pouvez apporter vos connaissances et vos compétences.**

Nous vous souhaitons de belles randonnées à toutes et à tous !

Juillet 2022
N°44



Le Salon du Tourisme de Salbris et la Bourse d'échanges

Marie ROI

En mars 2022, le CDRP 41 a participé à deux manifestations touristiques non seulement pour augmenter sa visibilité auprès des structures touristiques du département mais aussi afin de faire connaître les clubs et les itinéraires de randonnée de Loir-et-Cher. Pour cette occasion, deux documents de communication ont été édités, l'un visant à présenter le CDRP 41, l'autre ayant pour objectif de permettre au plus grand nombre de trouver les informations nécessaires pour parcourir les itinéraires de Loir-et-Cher. Vous pouvez télécharger ces documents de présentation sur le site internet du Comité: FFRandonnée 41 > Nos publications > documents de communication. Ces documents sont aussi disponibles au format papier au CDRP.



© CDRP 41

Le salon du Tourisme de Salbris

Le samedi 12 mars 2022, le CDRP 41 était présent au Salon du Tourisme en Sologne organisé à Salbris. Durant cette journée, Édith ARNOULD, co-présidente, et Marie ROI, agent de développement, ont accueilli et conseillé les visiteurs qui souhaitaient pour la plupart connaître les itinéraires de randonnée existant autour de chez eux. De nombreuses fiches PR ont été distribuées, souvent accompagnées du calendrier des randonnées pédestres et des documents de communication édités pour l'occasion. Dans le cadre de cette manifestation, le CDRP 41 a pu faire la connaissance et échanger avec de nombreux professionnels du tourisme de Sologne et des environs : offices de tourisme, hébergeurs, prestataires touristiques. Des relais locaux qui pourront communiquer sur nos activités et sur le réseau de sentiers qui maillent le territoire.

La bourse d'échanges

Le jeudi 17 mars 2022, le CDRP 41 a participé à la Bourse d'échanges de documentation touristique du Loir-et-Cher organisée par l'Agence de Développement Touristique (ADT). Michel Millet, co-responsable de la commission Tourisme et Communication, et Marie ROI, agent de développement, ont représenté le CDRP 41 lors de cet événement qui avait lieu au jeu de Paume à Blois. La Bourse d'échange étant exclusivement réservée aux professionnels du tourisme, il s'agissait avant tout pour le CDRP 41 de faire la promotion de ses activités, de développer ou d'entretenir ses partenariats et de valoriser les itinéraires de randonnée pédestre du département afin d'augmenter leur mise en tourisme et leur fréquentation.

Le 4^e Rando Challenge® de Loir-et-Cher, organisé en Vallée du Cher, le 21 mai 2022

Anne-Marie CANTIN

Attendu depuis 2020, le 4^e Rando Challenge® de Loir-et-Cher a enfin eu lieu.

Depuis 6 mois, plus de 20 bénévoles du CDRP 41 et des clubs de Selles-sur-Cher, Saint-Aignan et Montrichard avec l'appui logistique du Comité Départemental et de la ville de Montrichard, ont mis au point cette journée. Parmi ces bénévoles, certains avaient suivi une formation spécifique ou étaient allés à d'autres Randos Challenge® afin de voir la manière de participer mais aussi l'organisation.

Commission affirmation à choix multiple, commission sponsors, commission circuit-balisage, commission approvisionnement ont été mises en place. 12 questions ont été élaborées pour le circuit découverte (12 km), 15 questions pour le circuit expert (17 km), plus 1 subsidiaire, choisies parmi 60 proposées. Plus de 100 sponsors contactés parmi lesquels nombreux ont répondu.

25 équipes de 2 à 5 personnes étaient inscrites, 8 « Expert », 17 « Découverte », venant de la région, mais aussi de Vendée et d'Ile de France. Certains étaient habitués à participer à cette manifestation, d'autres participaient pour la 1^{ère} fois et ont envie de renouveler « cette aventure ».

À l'issue de la manifestation, de nombreux lots ont été remis à toutes les équipes.



© CDRP 41



Rencontre avec Christelle Bioré, directrice adjointe de l'ADT 41



Christelle, voilà plusieurs années que l'on voit ton nom dans «Par Chemins» plus particulièrement dans les comptes-rendus d'assemblées générales. Tu y es présentée soit comme représentante de l'ADT41 soit comme conseillère technique ...

Tout d'abord, peux-tu nous dire ce qu'est l'ADT 41 ?

L'ADT41 (Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher) est une association mandatée et financée par le Conseil Départemental. L'ADT est missionnée pour l'accompagnement des opérateurs touristiques, la qualification de l'offre (label Tourisme et Handicap, Accueil Vélo par ex.), l'animation du réseau des offices de tourisme, l'aide à la mise en marché (via la mise en place d'outils de réservation/vente en ligne) et la promotion touristique départementale (via des éditions, des actions numériques, des campagnes d'affichage, des actions à destination des agences de voyages).

Pour rappel, l'ADT est née de la fusion entre le CDT (Comité Départemental du Tourisme) et l'UDOTSI (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative).

Quelle est ta fonction au sein de l'ADT ?

J'ai découvert le CDT en 2000 à l'occasion d'un stage de licence en tourisme rural et j'ai intégré cette structure à la fin de ce stage en tant qu'assistante de promotion. Depuis 2008, j'occupe la poste de Directrice-Adjointe.

Outre mes missions d'encadrement et de coordination des actions de promotion, je m'occupe plus particulièrement de la filière randonnée (randonnées pédestre, cyclotouristique, équestre...) et participe à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) mise en place par le Conseil Départemental.

Peux-tu nous préciser ton rôle au CDRP ?

Michel MILLET / Christelle BIORE

À quelles réunions participes-tu ?

Je participe au Comité Directeur du CDRP en tant que membre consultatif depuis 2003 et à la Commission Tourisme et Communication depuis sa création. Je suis plus particulièrement attentive aux actions liées à la promotion touristique de la randonnée pédestre et j'essaie d'intégrer dans la propre communication de l'ADT des actions liées à la randonnée pédestre. Cela peut se traduire par l'accueil d'une journaliste du Magazine Balades et la prise en charge de ce reportage, des posts dédiées à la Randonnée Pédestre sur Facebook, la création de fiches randonnées des circuits inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)...

Quel intérêt trouves-tu à ta présence au CDRP ?

Participer aux différentes réunions du CDRP me permet d'être informée des nouveaux circuits réalisés, des problèmes rencontrés par le CDRP, de leur suggérer des actions, et inversement d'informer le CDRP des actions de promotion menées par l'ADT.

Y-a-t-il une convention entre l'ADT et le CDRP ?

Les relations entre les CDRP et les ADT sont propres à chaque département. Certains communiquent peu, d'autres ADT ont des personnes dédiées à la randonnée au sein de leur propre structure. En Loir-et-Cher, l'ADT et le CDRP entretiennent des échanges réguliers dans un but de promouvoir la randonnée... une offre de loisirs de plus en plus plébiscitée !

Tout savoir sur l'ADT 41 : <https://fr.calameo.com/read/006832078565da37445e9>

Infos

Enquête

Cher(e) adhérent(e), lecteur et lectrice de notre Par Chemins, pour nous permettre de vous offrir un Par Chemins toujours plus satisfaisant et davantage en accord avec vos besoins et vos attentes, faites-nous part de votre avis et de vos suggestions d'amélioration à travers ce questionnaire : <https://forms.office.com/r/uTq8lBpjTp>.

Merci d'avance pour votre retour !

QR Code pour accéder à l'enquête en ligne



Suivre un stage de formation fédéral... et devenir Animateur

Dominique COIGNET



© CDRP 41

Voyage de la Pierre - septembre 2019

Vous êtes randonneur, vous avez des connaissances, des compétences et vous souhaitez vous investir et devenir « animateur » : la FFRandonnée vous accompagne dans votre démarche !

La formation évolue, ce n'est pas seulement se réunir dans une salle ; c'est aussi être conseillé par des pairs et des personnes plus expertes qui vont vous accompagner au plus proche de l'exercice de la compétence de terrain. Un formateur et un tuteur vous aideront dans ces missions. Aujourd'hui, nous vous faisons bénéficier de toutes les possibilités que nous offre le numérique pour construire des formations « autonomes » et à distance où chacun pourra progresser à son rythme

Pour proposer des animations de qualité et en toute sécurité au sein des clubs de la fédération, venez-vous former à la FFRandonnée !

La formation au Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP) en Loir-et-Cher

Lieu : salle du CDRP 41 - 2 rue du limousin 41 000 BLOIS

Dates : Tronc commun - samedi 1er octobre 2022 / Stage final - samedi 26 novembre 2022

Contact : Dominique Coignet (responsable du stage) : 06 33 72 57 22 - loir-et-cher.formations@ffrandonnee.fr

Inscription avant le lundi 12 septembre 2022

Pour tout savoir sur le CARP et sur les modalités d'inscription :

<https://loir-et-cher.ffrandonnee.fr/html/5377/certificat-d-animation-de-randonnee-de-proximite>

Conseils

La trousse d'urgence

D'après Corinne Wagner

Dr Corinne Wagner, médecin FFRandonnée Centre Val de Loire conseille de toujours emporter une petite trousse de secours lors de vos randonnées qu'il faudra vérifier régulièrement (exemple : date de péremption).

Bien sûr, cette trousse de secours est à adapter, en fonction du type de randonnée, du terrain et éventuellement de votre état de santé ou des participants à votre randonnée.

Placée dans un sac étanche, la trousse de secours se composera :

- de petits matériels : ciseaux, pince à tiques et à épiler, épingles de sûreté, couverture de survie, briquet, gants en nitrile, sac poubelle,
- du sucre en emballage individuel,
- de pansements (prédécoupés ou à découper) et de pansements "seconde peau" pour les ampoules,
- de compresses en sachet unitaire (10x10) pour nettoyer et recouvrir les plaies,



© fotolia

Trousse de secours

- de bandes non collantes de 5 et 10 cm,
- d'un rouleau de sparadrap ou équivalent,
- de savon,
- de désinfectant ou de compresses imbibées,
- de collyre de sérum physiologique pour nettoyer les yeux,
- de pastilles Micropur,
- d'une crème apaisante pour les piqûres d'insectes,
- d'un tube de pommade et de granules d'Arnica,
- de paracetamol,
- de comprimés homéopathiques en cas de crampes.

Si vous pensez emporter d'autres médicaments, n'utilisez que ceux dont vous connaissez parfaitement le mode d'utilisation et rappelez-vous que, si ces médicaments vous conviennent, ils ne conviendront pas forcément à d'autres.

Si vous êtes porteurs de pathologies particulières, il est bon de vous munir de votre ordonnance, des coordonnées de votre médecin et des quelques éléments principaux de votre dossier médical.